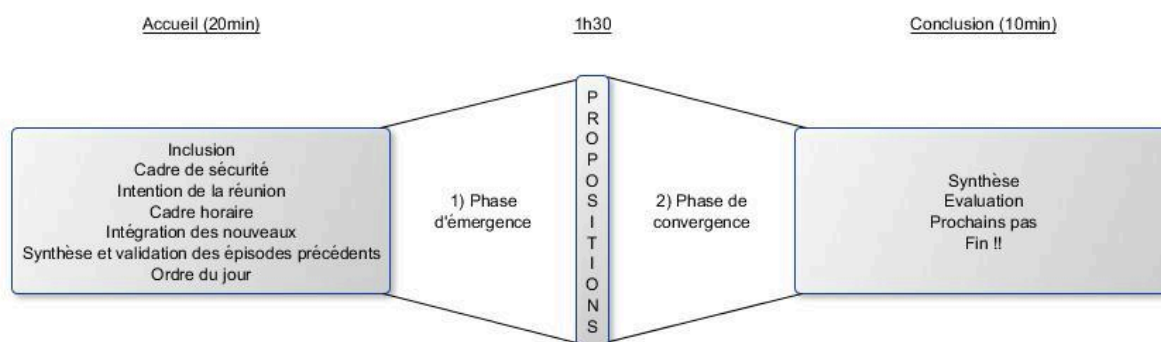


Le cadre de la réunion participative

Sandra38 Animer une réunion participative 4 juillet 2018 | 1

Structure d'une réunion participative (2h)



Source :

https://listesparticipatives2020.frama.wiki/fiche_1#cadre_de_securite

Co-auteurs : Antoine Guigner, Julien Fond, Tristan Rechid

Objectifs

Définir le cadre de la parole et du comportement de chacun vis à vis d'autrui pour que les discussions se passent dans une bonne ambiance, sans prise de pouvoir, d'intimidation ou de violences verbales.

Principes

Définir un cadre de sécurité

Le cadre de sécurité est la définition et l'énonciation d'un certain nombre de règles collectives qui permet la parole par et pour tout le monde dans le groupe. Chaque règle est affichée dans la salle de la réunion sur une feuille A4. Les règles sont relues en début de réunion s'il y a des nouveaux membres. Les règles sont acceptées par le groupe. Si une personne ne suit pas les règles, elle se définit comme hors du groupe.

Exemple de règles du Cadre de sécurité :

- **Respect de la prise de parole et écoute active** (ne pas couper la parole, s'écouter, ne pas faire des débats à 2 pendant que quelqu'un parle)

- **Non jugement de la parole de l'autre et bienveillance** (exemple : ne pas dire à quelqu'un que sa proposition est nulle !)
- **Non dévalorisation de soi et des autres.** Certaines personnes pensent que leur avis n'a pas de valeur (les revaloriser). A contrario, d'autres vont critiquer telle ou telle personne (les canaliser)
- **Chercher à se faire comprendre et non à convaincre.** Au départ, les membres du groupes ont des avis différents voir contraires. Par discussion et consentement, on arrive à des propositions communes, pas en essayant de convaincre les autres de sa position initiale.
- **Vigilance et prise en compte des inégalités de situation.** Faire attention à l'inclusion de tous (niveau d'éducation différents, langue..)
- **Les personnes présentes sont les bonnes personnes au bon moment au bon endroit.** Même si quelqu'un est absent, on peut démarrer la réunion du groupe et prendre des décisions qui seront effectives. Ce point permet d'éviter que les décisions soient remises en cause par une ou deux personnes après la réunion. Cela n'empêche pas de rediscuter à la prochaine réunion avec l'ensemble des membres. On peut décider que certaines décisions importantes soient prises avec un nombre de membres minimal (voir prise de décision).

Nota Bene :

C'est la base qui permet des discussions apaisées sans prise de pouvoir ou intimidations des uns par les autres. Sinon au bout d'un moment, le groupe se détruit surtout avec des gens assez militants ou avec des personnes qui souhaitent prendre le pouvoir.

Il est important de faire respecter le cadre par tous et de faire comprendre l'importance aux nouveaux arrivants.

S'il y a des personnes qui ne respectent pas le cadre. Il y a plusieurs niveaux d'action :

- le modérateur réexplique le cadre. La personne comprend, accepte et se corrige. Donc pas de problème.
- La personne ne veut pas accepter le cadre. Par exemple, " je ne veux pas arrêter de parler même si mon temps de parole est dépassé, et je commence à crier sur tout le monde en les traitant de fascistes". Le mieux est d'arrêter la réunion pour faire baisser la pression. Expliquer à la personne le cadre et lui demander si elle est d'accord pour accepter le

cadre. Si elle n'est pas d'accord, elle ne peut participer à la réunion mais c'est son choix.

Définir l'ordre du jour

L'ordre du jour est réalisé avant la réunion sur un document collaboratif en ligne (exemple d'éditeur de texte collaboratif en ligne [Framapad](#)). Les différentes parties peuvent être minutées pour éviter que ça déborde. Au moment de la réunion présenteielle, les membres du groupe valident l'ordre du jour ensemble en effectuant un tour de table.

Choisir un.e modérateur.rice un.e facilitateur.rice

Il existe plusieurs méthodes pour choisir un.e facilitateur.rice : le volontariat, l'élection sans candidats¹, le tirage au sort.

Cette personne est garante du cadre de sécurité. Elle est particulièrement bienveillante. Bien-sûr elle doit être neutre dans les débats. Elle peut participer en respectant les principes de prise de paroles.

Définir les règles de prise de parole

Là aussi il existe plusieurs méthodes qui doivent être choisies par les membres du groupe. L'important étant de veiller à respecter la parole d'autrui, à faciliter la prise de parole de tous, et de fluidifier les échanges. En voici quelques unes :

- utiliser des signes de communication visuelle. Exemple des assemblées générales de Nuit Debout



D'ACCORD



PAS D'ACCORD



ON SE DÉTEND !



DÉJÀ DIT



PARLE PLUS FORT



JE NE COMPRENDS PAS
MAIS JE NE BLOQUE PAS



DEMANDE DE PAROLE



DEMANDE DE
TRADUCTION



POINT TECHNIQUE

- utiliser un bâton de parole : cela consiste à se faire passer un bâton de parole. Pour prendre la parole, dire « Je prends ». Quand on a terminé, dire « Je laisse ».

Définir la méthode de prise de décision

Le mode de prise de décision doit être défini au début du fonctionnement du groupe. Il peut être amendé à tout moment. Il peut être différent en fonction du type de décision.

Plusieurs méthodes existent :

- les décisions par consentement² de tout le groupe après discussions éventuellement sous forme sociocratique (tour de clarification, ressenti, objection..)
- les décisions par vote majoritaire avec un certain niveau (80%, 60%..)
- le choix par votes multiples pour les choisir parmi une liste d'actions de propositions (méthode des gommettes)

Nota bene :

Le mieux est de pratiquer plusieurs méthodes pour voir celles qui conviennent au groupe. Il faut éviter d'imposer une méthode retenue au départ si elle pose problème. Il ne faut pas avoir peur d'avoir un processus de décision formalisé. S'il n'y en a pas, ce sera la prise de pouvoir par un petit nombre. Il est également important que la transparence et l'information soit la plus forte possible (mailing des CR...).

Amender le cadre

Le groupe peut (et doit) amender les principes ci-dessus en fonction du ressenti des membres et de son fonctionnement jusqu'à être à l'aise avec les principes.

Notes :

¹ en savoir plus sur l'élection sans candidats (ESC), consulter fiche technique de l'Université du Nous [ESC](#)

² en savoir plus sur la méthode de gestion par consentement (GPC), consulter la fiche technique de l'Université du Nous [GPC](#)

autre lecture inspirante la [Charte relationnelle & les Règles de fonctionnement](#) des membres de l'Université du Nous (UdN)